

Lutter contre les changements climatiques ?

Tour de France des **bonnes pratiques**

Durant la COP21, les chefs d'Etat et de gouvernement réunis à Paris doivent s'engager à réduire de manière ambitieuse leurs émissions de gaz à effet de serre afin de limiter le réchauffement de la planète à moins de 2 degrés d'ici la fin de ce siècle. Cette baisse drastique n'est pas irréaliste. Partout dans le monde, des **expériences locales** montrent que les solutions qui permettent de lutter efficacement contre les changements climatiques existent déjà et peuvent dès maintenant être généralisées.

En France, depuis plus de 30 ans, les acteurs du CLER mènent des projets concrets en faveur des énergies renouvelables, des économies d'énergie ou de la lutte contre la précarité énergétique. Au sein de leur association, de leur collectivité ou de leur entreprise, ils incarnent **une société en mouvement** qui met en œuvre la **transition énergétique sur le terrain**. Leurs pratiques sont reproductibles dans toute la France. Il faut simplement mettre en place les conditions qui permettront de les reproduire, partout, dans l'intérêt de tous.



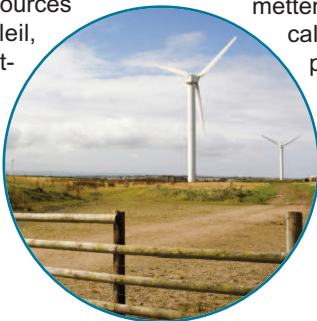
Avec le Réseau pour la

**TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE**

Contactez le réseau CLER au 01 55 86 80 05
communication@cler.org

Action 1 // Agir au cœur des territoires

Les territoires ruraux ont un rôle majeur à jouer pour engager la transition énergétique. Bénéficiant de ressources naturelles abondantes (soleil, vent, rivières, bois...), ils mettent en œuvre des projets de production d'énergies renouvelables et de réduction des consommations d'éner-



gie. En plus de lutter localement contre le réchauffement climatique, leurs efforts permettent de revitaliser l'économie locale par l'action conjointe et au profit des collectivités, citoyens, agriculteurs, artisans, entreprises... impliqués dans les projets énergétiques du territoire.

Exemple :

Les **Monts du Lyonnais** ont mis en œuvre en 2013 une politique énergétique territoriale visant à devenir un « *territoire à énergie positive* », 100% renouvelables. Le syndicat intercommunaire anime le réseau d'acteurs locaux dans cette zone de moyenne montagne, et pilote les projets autour de deux axes : rénovations basse consommation (BBC) et méthanisation.

Avec 60 % de la consommation d'énergie finale, le secteur résidentiel représente l'enjeu principal pour le territoire. A travers un Parc Eco-habitat en faveur de l'éco-construction, les collectivités ont développé l'accompagnement des particuliers dans leur projet de rénovation. Elles incitent aussi les entreprises locales à se former aux techniques écologiques afin de mener ces chantiers dans les règles de l'art. Le syndicat s'est fixé comme objectif 400 rénovations « *bâtiment basse consommation* » par an à l'horizon 2020.

Les Monts du Lyonnais sont une terre d'élevages laitiers, pourvus en industries agroalimentaires. Le syndicat intercommu-

nautaire a rapidement identifié le potentiel énergétique de la méthanisation. Quatre ans d'études, de rencontres et de montage de projets vont permettre l'ouverture de trois unités fin 2016. Une production d'énergie renouvelable de 12,8 GWh (1100 tonnes équivalent pétrole) qui contribuera ainsi fortement à la progression du niveau d'autonomie énergétique du territoire. //

En savoir plus sur :

www.territoires-energie-positive.fr

Et partout en France :

✘ Communauté de communes de la

Haute Lande

✘ Communauté de communes des

Crêtes Préardennaises

✘ Communauté de communes du **Mené**

✘ Communauté de communes du

Thouarsais

✘ Commune de **Loos-en-Gohelle...**

Action 2 // Former aux métiers de la transition énergétique

Un modèle énergétique moins polluant générerait 825 000 emplois nouveaux d'ici 2050 selon l'Ademe. Pour faire face à ce défi des transitions professionnelles, des organismes de formation se mobilisent partout en France. En partenariat avec les Régions et les entreprises lo-



cales, ils divulguent et organisent les savoirs qui permettent aux salariés de se reconverter ou de se former aux métiers de la transition énergétique. L'acquisition de ces nouvelles compétences est un pré-requis indispensable à l'émergence d'un nouveau modèle énergétique.

Exemple :

L'association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables (ASDER) a développé un centre de formation dès les années 80. Cette structure pionnière située à Chambéry accueille chaque année des centaines de stagiaires venus de toute la France. Elle leur propose d'acquérir les compétences techniques nécessaires principalement dans les domaines de la maîtrise de l'énergie des bâtiments ou l'installation des énergies renouvelables, deux filières en pleine expansion.

Ces formations courtes ou longues, qui délivrent des certifications professionnelles, permettent à des personnes en emploi de se former aux évolutions de leurs métiers (comme la ventilation, l'étanchéité à l'air, la construction bois ou les matériaux naturels...). Mais elles offrent aussi la possibilité à des jeunes ou des personnes en recherche d'emploi de prétendre à des métiers nouveaux comme celui de chargé de mission énergie auprès de collectivités locales.

Et partout en France :

- ✘ **CFP La Futaie** à Port-Brillet
- ✘ **Ifeco** à Montauban
- ✘ **Néopolis** à Valence
- ✘ **Greta MTI** à Alfortville
- ✘ **Metrol** à Paris
- ✘ Université d'**Albi**...

Suivi de performance énergétique du patrimoine communal, rénovation performante des équipements ou construction BBC... Avec l'émergence des plateformes de la rénovation thermique et des territoires à énergie positive, ce type de mission est recherché par les nombreuses collectivités qui souhaitent reprendre en main localement la question des énergies et réduire leur impact sur le climat. //

En savoir plus sur :

www.cler.org/-L-agreement-Format-eree-

Action 3 // Rénover des logements

En élaborant leur plan climat-énergie territorial, les collectivités locales prennent à bras le corps la problématique d'un bâti vieillissant. S'attaquer à ces passoires énergétiques nécessite de mettre en place localement des stratégies



collectives. L'accompagnement des particuliers dans leurs travaux de rénovation est ainsi devenu un véritable service public que des associations et des collectivités proposent en complémentarité.

Exemple :

Face à la complexité financière et technique de leur projet de rénovation, et la multiplicité des interlocuteurs, même les familles les plus volontaires baissent les bras. L'agglomération de Brest Métropole fut une des premières à constater cet obstacle. Pour le surmonter, elle a élaboré un guichet local de la rénovation énergétique organisé autour de l'Espace Info Energie du territoire. L'objectif : simplifier le parcours des particuliers grâce à un service intégré. Accueil, suivi, contact avec des artisans et financement : toutes les étapes du projet sont menées dans un lieu unique, grâce à un interlocuteur unique.

Lancée en 2012, **Tinergie** est ainsi devenu le prototype des « plateformes locales de la rénovation énergétique » que la loi de transition énergétique pour la croissance verte propose aujourd'hui de généraliser. Mis en place avec la participation de l'Ademe, l'Anah et la Région Bretagne, ce dispositif a déjà permis d'accompagner et de financer plus de 600 projets en trois ans. Avec 60 professionnels reconnus garant de l'environnement (RGE) partenaires,

la plateforme a su mettre en réseau des artisans prêts à répondre aux besoins des particuliers, préalablement formés aux techniques des bâtiments basse consommation. Mais il reste de nombreux défis de taille auxquels sont confrontées les collectivités désormais nombreuses à s'engager dans ce processus : inciter le grand public à diagnostiquer thermiquement leur logement, accompagner les copropriétaires dans des projets collectifs de réhabilitation énergétique d'immeubles, en partenariat avec les offices HLM, monter des partenariats financiers avec les banques... //

Et partout en France :

- ✘. Programme **Effilogis** - Franche-Comté
- ✘. SEM **Energie Posit'if** - Ile de France
- ✘. Dispositif **DORéMI** expérimenté en Biovallée et diffusé par l'**Institut négaWatt**
- ✘. Dispositif **mur/mur** de l'Agence locale de l'énergie et du climat - Grenoble - Alpes Métropole
- ✘. Et tout le réseau des **Espaces Info Energie...**

Action 4 // Lutter contre la précarité énergétique

En France, cinq millions de ménages sont concernés par la précarité énergétique. Ils vivent dans de véritables passoires qu'ils sont dans l'incapacité de chauffer correctement à un coût acceptable avec des consé-



quences graves pour leur budget et pour leur santé. De multiples acteurs se mobilisent pour que la lutte contre le réchauffement climatique cible aussi les nombreuses victimes de ce phénomène.

Exemple :

Polénergie est une association ardéchoise. Depuis vingt ans, elle milite pour le développement de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables, en cherchant à sensibiliser le grand public au principe de sobriété. Au fil des ans, confrontée à la précarité croissante de ses usagers, l'équipe s'est mobilisée pour trouver des réponses concrètes.

Leur objectif est d'abord d'accompagner les foyers les plus vulnérables en leur rendant visite à domicile afin d'effectuer un suivi de leurs consommations d'énergie et d'eau. L'association tente également de trouver des solutions en cas de factures énergétiques impayées, en collaboration avec des travailleurs sociaux. Mais la prévention ne suffit pas : il faut également transformer les passoires énergétiques en logements salubres et économes.

Et partout en France :

- ✘. Les collectivités locales sont actives sur la question de la précarité énergétique. Elles sont des dizaines à avoir mis en œuvre un **Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie** (SLIME) comme la commune de Montfermeil en Seine-Saint-Denis ou le département du Jura. Un dispositif qui consiste à repérer puis accompagner les ménages en situation de précarité énergétique.
- ✘. **Centre régionale d'éco-énergétique d'Aquitaine** (Creaq)
- ✘. **Quercy Énergies**, agence locale de l'énergie de Cahors...

Pour contourner le problème du prix des chantiers menés par des professionnels, souvent considéré comme trop élevé par les familles, Polénergie a choisi de les encourager à mettre eux-mêmes la main à la patte. Elle accompagne ainsi la réalisation de travaux d'isolation « *faits maison* » par exemple, et aide les habitants à obtenir des aides financières habituellement réservées aux financiers qui font appel à des artisans. //

Action 5 // Engager les citoyens dans la transition

Les énergies renouvelables – éolien, biomasse, hydraulique, photovoltaïque, solaire thermique, géothermie – sont, avec l'efficacité et la sobriété énergétique, la seule alternative durable aux énergies fossiles émettrices de gaz à effet de serre. Elles ne sont pas seulement une réponse environnementale, économique et sociale : elles



permettent de construire un projet de territoire. Pour remporter l'adhésion la plus large et dynamiser les territoires, les projets de production doivent être menés en concertation avec tous les acteurs locaux, collectivités et citoyens, afin de faire bénéficier à tous de la richesse générée localement.

Exemple :

Le développement d'un projet d'énergies renouvelables au sein d'un territoire est un projet collectif entre différents acteurs locaux : collectivités, agriculteurs, entreprises, habitants et bureaux d'études. Son développement, des études à l'exploitation, est un parcours long s'étalant sur plusieurs années, jalonné d'autorisations administratives strictes. La coopérative agricole **Fermes de Figeac** dans le Lot s'est lancée

dans l'aventure énergétique, en commençant par installer des panneaux solaires chez 105 agriculteurs à partir de 2009.

Au deuxième semestre 2016, un parc de sept éoliennes - le premier du département - sera mis en service. Sa capacité de 14 MW permettra de produire l'équivalent de la consommation de 14 000 foyers hors chauffage électrique. Les Fermes de Figeac se sont associées à un développeur pour ce second projet : **Valorem**. Afin que les bénéfices des éoliennes en service restent dans le territoire et au profit des acteurs locaux, cette société (qui en est propriétaire majoritaire) a pour mission d'organiser un financement citoyen afin de permettre aux habitants d'investir dans le capital de ces installations. //

Et partout en France :

- ✘. **Energie Partagée**, fonds d'investissement et association de promotion des projets citoyens
- ✘. **Lumo**, conseiller en investissements participatifs spécialisé dans les énergies renouvelables
- ✘. **Lendosphère**, financement participatif en prêts rémunérés...